Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260427-2026_04_27_049-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

VILLE D'ERGUÉ-GABÉRIC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Rapporteur : Jean-Michel MOULLEC

DÉLIBÉRATION n°2026-049 - RESTRUCTURATION DU RÉSEAU BASSE TENSION – SECTEURS CROAS AR GAC / STANG VEN - CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

L'An deux mil vingt-six, le vingt-sept avril, les membres du Conseil municipal de la commune d'Ergué-Gabéric se sont réunis en séance à 19 h 00, à la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été donnée le quinze avril, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 29 Absents : 0 Votants : 29

Etaient présents : M. Damien ABOLIVIER, Mme Marie-Laure LE MEUR, M. Michel HOSTIOU, Mme Hatice DEMIR, M. Eric GUÉGUEN, Mme Anne PÉRENNES, M. Cédric PATINEC, M. Pierre-André LE JEUNE, M. René BIZIEN, Mme Annie DESTAILLATS, Mme Ghislaine KERGOAT, M. Claude MARCHAND, M. Frantz DASIVLA, M. Jean-Michel MOULLEC, Mme Stéphanie LE CREN, Mme Béatrice MONCUS, M. Florian HERRY, Mme Gwenn PÉRENNES, M. Ludovic DERRIEN, Mme Cécile LE COSSEC, M. Christophe COSMAO, Mme Virginie LE CORRE, M. Damien JÉGOU, Mme Coralie HUITRIC, Mme Audrey CAPITAINE, Mme Jasmine FUTCHER, Mme Marine THOMAS, M. Paul MONFORT, M. Killian LE GALL

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine KERGOAT

♦♦♦

Dans le cadre d'un projet de restructuration du réseau basse tension Enedis dans le secteur de Croas Ar Gac/ Stang Ven, le concessionnaire projette d'enfouir ponctuellement le réseau électrique aérien (anciens fils de cuivre) au droit du chemin et de l'allée Beg Ar menez.

Ces travaux seront réalisés sur l'assiette des parcelles communales suivantes : BT n°240, BT n°239, BT n°194.

À cet effet, il y a lieu d'établir une convention de servitudes entre les deux parties.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer la convention de servitudes avec Enedis.

P.J. : Plan de localisation, convention de servitudes

Le Maire,
Damien ABOLIVIER

MAIRIE DE ERGUÉ-GABÉRIC
29500